



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**



23 avril 2020

Dossier suivi par

Christine ABROSSIMOV

Claire de RESSEGUIER

Coordination nationale des

Cités éducatives

[citeseducatives@anct.gouv.fr](mailto:citeseducatives@anct.gouv.fr)

## La continuité éducative dans les cités éducatives pendant le confinement :

### Urgence, initiatives et perspectives

### Les enseignements d'une enquête

#### Annexes :

- Modalités de travail relatives à la continuité éducative et pédagogique mises en place par les cités éducatives franciliennes, par Nadette Fauvin, coordonnatrice régionale (Préfecture et Rectorat d'Ile-de-France)
- Ressources
- Formulaire d'enquête
- droit de réponse de la cité éducative du Grand Mirail (Toulouse)

Afin de mieux connaître, partager et trouver des réponses à la situation de confinement due à la crise sanitaire, l'ANCT (coordination nationale des cités éducatives) a diffusé le 30 mars un questionnaire aux 80 cités éducatives, parallèlement à un questionnaire adressé au réseau des coordonnateurs du programme de réussite éducative (PRE).

En quelques jours, la plupart des délégués du préfet et correspondants communaux avaient déjà répondu de manière très complète, en lien avec les principaux de collège chefs de file. Qu'ils en soient remerciés et encouragés à continuer à faire part à la coordination nationale des cités éducatives des actions et propositions pour contribuer à la continuité éducative

Cette note fait la synthèse nationale des réponses au questionnaire, enrichie par une note réalisée par la coordinatrice régionale Ile de France sur les *Modalités de travail relatives à la continuité éducative et pédagogique mises en place par les cités éducatives franciliennes*, qui développe particulièrement les enjeux numériques et pédagogiques.

- I) Des « alliances éducatives » réactives et fortement mobilisées
- II) La bataille du numérique
- III) La continuité pédagogique : une priorité unanimement soutenue
- IV) L'accompagnement éducatif des familles et des jeunes : des liens renforcés

**Conclusion : les cités éducatives et le jour d'après**

## I) Des « alliances éducatives » locales réactives et fortement mobilisées

### a. Le cadre collaboratif de la cité éducative a été précieux pour prendre la mesure de l'urgence et coordonner la réaction

Dans les cités éducatives, le rapprochement des acteurs a pu être plus rapide, plus efficace, du fait d'habitudes d'échanges et de travail liées à la construction de la cité éducative, du fait de la gouvernance installée pour piloter la cité, mais aussi du fait de pratiques ou d'organisations collectives antérieures à la construction de la cité. « Tous les acteurs institutionnels de la Cité éducative sont mobilisés » (Amiens). « Travail régulier avec les co-pilotes de la Cité éducative – lien avec des associations phares du groupe opérationnel ». (Sevran)

#### La gouvernance des cités éducatives

La circulaire conjointe des ministres de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et de Ville et du Logement du 13 février 2019 préconise la désignation d'une « **troïka** » de pilotes pour chaque cité éducative, constituée *a minima* du principal du collège chef de file, d'un directeur général adjoint de la commune, et d'un délégué du préfet. Ils peuvent associer d'autres acteurs-clé. Avec l'aide d'une équipe-projet, ils proposent et mettent en œuvre un plan d'action pour 2020-2022, financé par des subventions de la politique de la ville (100 M€ sur la période) et des collectivités. Ils veillent à associer largement les forces vives dans une « alliance éducative » respectant les valeurs de la République, et à impliquer les parents et les jeunes dans ce projet de « territoire à haute qualité éducative ».

La plupart des cités éducatives se félicitent de cette organisation, pourtant encore parfois balbutiante, et en tout cas de la création d'un « esprit cité éducative » : « levier précieux » (Allonnes), « le fait de bien se connaître facilite les échanges, la communication et la collaboration pour trouver des réponses ensemble » (Chanteloup-les-Vignes) ; « La coordination mise en place entre les pilotes de la cité éducative a facilité les échanges et permis de répondre de manière efficace aux problématiques relevées sur le territoire labellisé, voire même de les anticiper dans les trois autres quartiers prioritaires de la commune » (Corbeil-Essonnes) ; « Le comité de pilotage de la cité éducative de Grigny s'est transformé en cellule de crise « éducation », avec visio-conférence et échanges d'informations deux fois par semaine ».

« De nombreuses difficultés ont été surmontées grâce au lien de confiance instauré par les échanges lors de la construction du projet de cité éducative » (Grigny) ; « Les relations régulières et de confiance établies entre les institutions et leurs agents dans le cadre de la construction du projet de cité éducative permettent une collaboration efficace pour répondre aux urgences » (Lormont) ; « Oui, la pratique du partenariat créé au sein de la troïka nous permet de travailler en toute fluidité et d'être en capacité de faire remonter au préfet délégué à l'égalité des chances et à la sous-préfète de Roubaix, les besoins repérés et des projets de solutions apporté » (Roubaix) ; « Cela a permis d'apporter rapidement un soutien dès le début du confinement et des réponses opérationnelles » (Toulouse).

Soit parce que la création d'un climat de confiance nécessite du temps, soit parce que le cadre n'est pas encore opérationnel, soit encore parce que la configuration utile des partenaires pour la gestion de la crise est plus resserrée (collèges, inter degrés), ou élargie à d'autres partenaires (PRE, centres de prévention spécialisée), une petite minorité regrette de ne pouvoir encore s'appuyer sur le cadre collaboratif de la cité éducative, dont l'organisation n'est pas encore posée (désignation de chefs de

file et chefs de projet ; mise en place du « fonds de la cité éducative » ; signature de la convention-cadre...).

Une illustration de la naissance d'une cohésion et d'un « esprit cité éducative » peut être trouvée dans la réponse collective qu'a souhaité faire la « troïka » de la cité éducative du Grand Mirail après les mises en cause publiques d'une responsable associative (Cf. pièce jointe)

### **b. Des acteurs de la réussite éducative en première ligne et complémentaires**

L'ensemble du personnel de l'Education nationale a d'abord été mobilisé : chefs d'établissement et directeurs d'école en première ligne, professeurs principaux, enseignants, CPE, gestionnaires, ATSEM, mais aussi les DSDEN et les services de santé scolaire (infirmières, médecins, psychologues) ainsi que les IEN. C'est le cas également des services municipaux (ou départementaux) en contact avec les établissements scolaires.

Les acteurs du PRE ont ensuite été souvent impliqués pour le repérage des familles en risque de rupture scolaire : dans la majorité des cités éducatives, les référents PRE tentent, en plus des enseignants, de maintenir un lien avec les jeunes et parfois d'opérer un travail de coordination des actions (Besançon). Dans une moindre mesure, certaines CE mobilisent le CLAS (abordé par 8 cités éducatives).

Les villes ont très vite également multiplié les initiatives, à l'exemple de Grigny qui a diffusé une « lettre du maire » sur le mode « ma cité éducative à la maison ». Elles ont souvent mis en place des numéros d'appel, et jouent plus globalement un rôle essentiel pour organiser les services aux familles et aux enfants en mode confinement, diffuser les consignes et coordonner les différentes initiatives de solidarité. A noter aussi des initiatives émanant des crèches municipales (gardes d'enfants de soignants à Marseille, Melun, Calais par exemple, ou encore d'éducateurs spécialisés à Corbeil-Essonnes ou même d'agents des PMI ou des centres sociaux à Grigny) ou des bibliothèques/médiathèques (portage de livres).

Une complémentarité s'installe le plus souvent entre les actions de l'EN et des Villes, et plus généralement une coordination élargie à d'autres acteurs (Préfecture, Ville, EN, tissu associatif). A Arras par exemple, les acteurs ont créé une cellule spécifique de continuité éducative.

### **c. Des associations locales encore sur le terrain pour maintenir les liens**

Les réponses à l'enquête soulignent également une activité soutenue des associations et des centres sociaux, sauf dans une dizaine de cités éducatives (au début de la période de confinement, avant les consignes sur les missions d'intérêt général). Les associations restent donc souvent actives, à distance (Garges-lès-Gonesse) ou bien physiquement sur le terrain pour une minorité. Elles jouent notamment un rôle très important de soutien en développant les contacts par téléphone, par messagerie ou encore par les réseaux sociaux.

## **II) La bataille du numérique**

Très vite est apparu l'enjeu du sous-équipement numérique de nombreuses familles des quartiers, pour assurer la continuité pédagogique (équipement, connexions, - une connexion internet sur un smartphone mais certaines ne peuvent pas accéder à des fichiers Word), mais aussi l'absence dans le

foyer d'ordinateurs et imprimantes, également manque de feutres, crayons, papier, pour les enfants d'âge de maternelle (La Seyne-sur-mer).

#### **a. La fracture numérique a suscité de très nombreuses initiatives locales**

**La crise a mis à jour l'ampleur de la fracture numérique entre foyers.** A titre d'exemple, lorsque la cité éducative de Toulouse a entrepris de recenser les besoins potentiels des familles avec enfants scolarisés en primaire, en lien avec l'Education nationale, 250 situations de sous-équipement sont rapidement apparues, pour une première dotation de 90 tablettes fournies par la Ville.

**Cette situation a suscité une intense mobilisation locale,** de la part de l'Education nationale et des villes, parfois aussi des préfetures et d'associations. A noter également les initiatives exemplaires des acteurs économiques dans certains territoires.

Des tablettes ont pu être prêtées et des ordinateurs mis à disposition. A Allonnes des téléphones portables avec accès internet ont été prêtés par la ville à certaines écoles. A Toulouse ou Clichy-sous-Bois, la BNP a fait des dons de matériel, parfois via l'institut Télémaque, les entreprises ont offert du matériel, ainsi que les acteurs de la solidarité (Emmaüs connect et 11 acteurs de la solidarité dans l'initiative Connexion d'Urgence), ou le monde du sport (Fondation Ippon, Grand Paris Cluster,...). Toutefois, quelques Cités s'interrogent sur leur bonne utilisation et ont mis en place des systèmes de prêt et ont diffusé des tutoriels pour les guider.

Quelques cités ont également organisé des initiatives d'aide à la connexion. Ainsi, des clés 4G prépayées par la Fondation agir contre l'exclusion (FACE) ont été distribuées à Hérouville Saint-Clair, Le Havre, Rouen et Saint Etienne du Rouvray. Le Port fait appel directement aux opérateurs (Orange, Plug&Play...) ou Clichy-sous-Bois (Orange, Free).

**Toutes les cités se sont mobilisées et soulignent l'implication du corps enseignant et des services publics, pour faire parvenir le matériel pédagogique :** des « kits de travail » ou enveloppes de matériel éducatifs ont pu être remis aux familles à l'école ou chez eux grâce à la permanence des enseignants, la mobilisation des habitants ou de La Poste, comme à Perpignan, à Montbéliard/Béthencourt, ou encore à Champigny/Chennevières (dispositif flux devoirs). A Corbeil-Essonnes, les boulangeries sont même devenues des points relais pour la remise de kit pédagogiques ! Enfin, à Rillieux-la-Pape, la ville s'est engagée à imprimer les devoirs pour toutes les familles dans le besoin.

#### **b. Le nouveau « Fonds de la cité éducative », un outil original pour réagir**

Parmi les moyens financiers importants dont il dispose depuis fin 2019, chaque territoire bénéficie d'un outil financier original, le « Fonds de la cité éducative », géré par le Principal de collège « chef de file » de la cité, qui peut l'utiliser avec une grande souplesse pour les actions partenariales de l'ensemble de la cité, en accord avec les co-pilotes de la troïka. Bénéficiant d'une double dotation annuelle de 15.000€ du ministère de la ville (dès 2019) et de celui de l'Education nationale, il symbolise la volonté d'impliquer l'Education nationale dans les politiques éducatives territoriales, pour mieux assurer la continuité éducative.

Un quart des répondants confirment avoir déjà mobilisé le fonds dans le cadre de l'épidémie ou l'envisagent tout prochainement pour acquérir des téléphones portables et tablettes (Lille, Vaulx-en-

Velin), des connexions 4G (Aulnay-sous-Bois), financer des actions d'interprétariat (Toulouse) ou des intervenants (Chanteloup-les-Vignes : intervenante « prof-express », « conteur », « sophrologie » « contrat territoire écriture », Evry-Courcouronnes : « L'école, j'y tiens ») ou des émissions de radio (Orléans).

Parmi les initiatives remarquables, les cités éducatives du département du Rhône (Lyon 8, Bénissieux/Saint-Fons, Rillieux-la-pape, Vaulx-en-Velin), où le travail partenarial éducation nationale/préfecture a conduit au souhait qu'une partie du fonds versé au collège chef de file puisse être mobilisé dès à présent et sans attendre la signature de la convention de mutualisation pour des achats de tablettes numériques pour 200 élèves de collèges et lycées repérés comme prioritaires, ainsi que pour des achats de forfaits téléphoniques (150)

### **c. Un débloqué en urgence de crédits et un soutien national**

Sans attendre la signature des conventions entre l'Etat et les mairies qui conditionnent la délégation des crédits des cités éducatives à partir de 2020, le ministre de la Ville et du Logement a demandé le débloqué anticipé dès le mois d'avril de 15 % de l'enveloppe notifiée à chaque cité éducative. En accord avec les mairies, cette enveloppe qui représente un total de plus de 4 M€ permettra de financer des actions d'urgence pour assurer la continuité éducative (dépenses qui peuvent contribuer à lutter à brève échéance contre la fracture numérique : équipement informatique (ordinateurs, tablettes, imprimantes, consommables,...), connexions (abonnement, clés 4G...), ainsi que les besoins liés à l'accompagnement éducatif de proximité, dans le respect des consignes de sécurité sanitaire, et de l'exercice des missions d'intérêt général.

Une enveloppe de 15M€ a par ailleurs été débloquée pour faire face aux besoins de continuité éducative dans les quartiers prioritaires de la Ville. En complément des efforts du ministère de l'Education nationale, et de ses opérateurs, comme le centre national de l'enseignement à distance (CNED), le réseau Canopé, l'ANCT a organisé la remontée des besoins (réunions hebdomadaires avec les préfetures, réseaux d'élus, associations, entreprises) pour mobiliser les réseaux et coordonner des initiatives nationales.

## **III) La continuité pédagogique : une priorité unanimement soutenue**

Il est frappant de constater que la plupart des cités éducatives ont spontanément fait de l'appui à la continuité pédagogique leur priorité dans l'urgence, en soutenant les efforts de l'Education nationale, en collectant des matériels pour les prêter aux familles, en favorisant l'accès aux ressources pédagogiques en ligne, en facilitant la relation avec les parents d'élèves.

### **a. L'accompagnement pédagogique**

Pour répondre aux difficultés de l'école à la maison (parents allophones, famille nombreuse, logement, violences) et assurer l'accompagnement pédagogique, les cités éducatives ont mis en place des solutions diversifiées : une nouvelle organisation pédagogique au collège de Gennevilliers avec un emploi du temps allégé ; des tutoriels ludiques sous forme de capsules vidéos à Denain ; une permanence téléphonique très sollicitée au collège Méliès (Paris 19) ou encore des classes virtuelles (Grigny, Montpellier, Gennevilliers).

Toutes les Cités Educatives s'appuient sur les outils existants : Eprimo, ENT, E-Lyco, la Classe

Virtuelle, pronote, communication par mails, utilisation de la plateforme du CNED « ma classe à la maison » et les ressources mises à disposition par le réseau Canopé notamment.

Parents et enseignants sont également accompagnés dans la prise en main des outils numériques permettant d'assurer la continuité pédagogique : vidéos explicatives à destination des familles, guide d'utilisation des ressources numériques (Gennevilliers), formations enseignants avec les ERN (enseignants ressources numériques) à Grigny.

Les lycéens et les étudiants font également l'objet d'un accompagnement pédagogique spécifique. Du tutorat étudiant à distance est mis en place (appel téléphonique, réseaux sociaux). A Gennevilliers, le Réseau étudiant poursuit son soutien en dématérialisé : salon de conférence pour réviser en groupe, aide à la constitution d'emploi du temps hebdomadaire, explications d'exercices pratiques en « classe numérique »...

Si toutes les CE soulignent la structuration d'un réseau de soutien à distance grâce à l'implication de l'Education nationale, dans certaines cités éducatives, ce réseau de tutorat est particulièrement renforcé, notamment dans les collèges REP+ de Nancy, ou à Chanteloup-les-Vignes où un soutien scolaire est également organisé pendant les vacances scolaires, avec l'aide d'associations nationales comme l'AFEV, très mobilisée avec notamment un collectif d'associations autour de l'initiative « mentorat d'urgence » (Socrate, Télémaque, article 1, Proximité, Entraide scolaire amicale, NQT, CGE...) pour recruter et mobiliser des volontaires pour faire du tutorat à distance.

#### **b. Le repérage et le suivi des « perdus de vue »**

L'Education nationale a réalisé sur l'ensemble du territoire le recensement des enfants et jeunes qui ne répondent pas aux sollicitations de l'Ecole. De nombreuses cités éducatives relèvent la nécessité de s'organiser autour du groupe de pilotage ou groupe opérationnel de la cité éducative pour assurer efficacement ce repérage et la reprise de contact.

Ainsi, en complément de l'EN, acteurs du PRE, du CLAS assistantes sociales ou encore infirmières scolaires (Behren-lès-Forbach) organisent des appels téléphoniques. A Villiers-le-Bel, un outil collaboratif est envisagé pour centraliser les informations sur les « familles les plus éloignées » afin de rétablir un contact avec elles. Associations et agents de médiation ne sont pas en reste comme à Bondy où certaines associations du territoire ont été identifiées pour aller vers les familles injoignables.

#### **c. La poursuite des efforts pendant les vacances de printemps**

Les efforts se sont poursuivis durant les congés du printemps. Des enseignants volontaires ont continué d'accompagner les élèves, par petits groupes durant les 15 jours de vacances (Trappes), ainsi que des intervenants du CLAS (Chanteloup-les-Vignes).

### **IV) L'accompagnement éducatif des familles et des jeunes**

Dans les cités, les acteurs municipaux et associatifs ont cherché à maintenir le contact avec les familles, pour les appuyer dans leur accompagnement éducatif et pour un soutien social ou psychologique. La crise a suscité un renforcement des liens et une reconnaissance mutuelle des apports de chaque acteur dans l'accompagnement éducatif des enfants.

### **a. L'appui aux parents d'élèves**

Beaucoup de municipalités ou d'associations ont organisé des appels quotidiens ou hebdomadaires aux familles. Certaines créent des permanences téléphoniques (Perpignan) et presque toutes utilisent les réseaux sociaux et les applications de discussions : groupes Facebook ou WhatsApp. Dans le Loiret, les services de prévention médiation sont également mobilisés pour prendre contact avec les familles.

Ces acteurs soulignent unanimement le fait que la crise sanitaire renforce les inégalités sociales. Au-delà de la fracture numérique déjà soulignée, plusieurs difficultés ont été remontées, qui ont justifié des initiatives diverses :

- explicitation des contenus pédagogiques : Les familles expriment des difficultés dans la compréhension du travail à faire et les consignes. La quantité de devoirs fournis aux élèves par les enseignants est parfois telle qu'elle développe des comportements très anxiogènes chez les enfants et les parents (Trappes). Certaines familles ne souhaitent plus recevoir d'appels des enseignants ou de devoirs (Saint Etienne) ou font remonter des situations de sur-appel (Roubaix) ;
- ressources linguistiques, car certains parents ne maîtrisent pas la langue française et par conséquent ne comprennent pas les consignes des enseignants (réseaux de traduction à Grigny ou à Sarcelles par exemple) ;
- appui organisationnel, énormément de familles qui ont plus de 2 enfants n'arrivant pas à gérer le temps scolaire de leurs enfants, et éprouvent beaucoup de difficultés dans l'exécution de l'ensemble des devoirs à faire. Les familles nombreuses ont différents niveaux scolaires à "gérer". Les collégiens et lycéens sont régulièrement sollicités pour soutenir les petites frères et sœurs en plus de leur charge de travail en autonomie ;
- enfin soutien psychologique, la mise en confinement dans des espaces réduits est très difficile pour les enfants et les adolescents. Le travail scolaire exigé -sans les activités sportives normalement proposées au sein des établissements scolaires - entraîne des tensions au sein des familles... Très grande inquiétudes des parents : redoublement, absence d'examen de fin d'année, vacances scolaires ou pas ; peur de ne pas pouvoir aider leurs enfants (Melun).

### **b. L'accompagnement social et psychologique des familles**

Au-delà de l'appui que l'on peut apporter à leur rôle de parents d'élèves en période de confinement, la crise a montré l'ampleur des besoins d'accompagnement social pour que les familles puissent mieux jouer leur rôle éducatif.

Les initiatives prises par les acteurs des cités éducatives ont été mentionnées dans des domaines aussi importants que l'aide alimentaire ou la santé :

#### ***L'aide alimentaire***

Un tiers des CE a fait mention de l'organisation de livraison de courses et de médicaments pour les plus en difficulté et presque toujours par l'intermédiaire d'associations comme à Corbeil-Essonnes, ou aux Mureaux autour de « Muriatins Solidaires », ou encore à Pau et Melun où les jeunes en service civique ont été mobilisés via Unis-Cité. A Lens, les collèves se sont mobilisés pour offrir des

paniers repas aux familles à hauteur de 50€.

La distribution de l'aide alimentaire a été particulièrement impactée par la mise en place des mesures de distanciation sociale et de confinement, les bénévoles des associations qui l'assuraient étant souvent âgés. Certains parents dont les enfants mangent quotidiennement à la cantine et bénéficient des aides de la mairie ont des difficultés financières dues aux achats alimentaires (Nancy). Le soutien alimentaire à distance ou sur le terrain fait l'objet d'initiatives variées : Allonnes, Angoulême, Le Havre, Lens, Melun, Orly, Rouen, Valenciennes/ Anzin ou Saint-Fons.

### ***La santé***

Au-delà de la question de l'explication et du respect des consignes de confinement, qui fait l'objet d'initiatives comme celles de Banlieues Santé (Melun, 93...), certains acteurs des cités ont relevé l'inquiétude des familles quant aux consultations et rendez-vous médicaux annulés ou la nécessité de prolonger une ordonnance. Des difficultés relatives à l'arrêt des prises en charge médicales et médico-sociales (orthophoniques, psychomoteurs, structure de soins pour les enfants porteurs de handicap et autres) sont également signalées. Néanmoins, à Grenoble/ Echirolles, le dispositif de santé scolaire a particulièrement bien fonctionné, notamment dans les prises en charge sanitaires nécessaires.

### ***Le soutien psychologique***

A Perpignan le service santé de la ville a mis en place une permanence psychologique, et à Evry Courcouronnes l'association Pause propose une aide psychologique, et des initiatives existent aussi à Allonnes, Besançon, Arras, Blois, Gennevilliers, Grigny, Hérouville Saint Clair, La Seyne-sur-mer, Le Havre, Lens, Les Mureaux, Lille, Lormont, Lyon, Marseille (x3), Melun, Paris 19, Pau, Port-de-Bouc, Roubaix, Rouen, St Etienne-du-Rouvray, Toulouse, Tourcoing, Trappes; Valenciennes/ Anzin, Vaulx-en-Velin ; A noter l'initiative de la psychosociologue Joëlle Bordet qui a créé un réseau d'écouterants pour les jeunes et leurs éducateurs, dans plusieurs cités éducatives (Lille, Echirolles, Roubaix...).

### **La prévention des violences familiales et la protection de l'enfance**

Les liens téléphoniques, de la part de professionnels de l'éducation nationale (enseignants, infirmiers), des correspondants du PRE, des centres sociaux, des jeunes en service civique ou des réseaux de médiation et de prévention spécialisée sont denses dans les cités éducatives. Les plateformes téléphoniques spécialisées, en particulier le 119 pour la protection de l'enfance, ou les opérateurs téléphoniques associatifs de lutte contre les violences conjugales ou les violences faites aux femmes sont également rappelés et diffusés. A Orléans, Nancy ou encore à Pau les services de prévention spécialisée appellent chacune des familles suivies au moins une fois par semaine et se déplacent physiquement en cas d'urgence. Cet ensemble contribue au soutien psychologique, à la protection de l'enfance, et à la réduction des risques de violence, dont les facteurs sont accrus au sein des cités éducatives et plus largement au sein des QPV.

### **c. L'ouverture culturelle des enfants et des jeunes**

Il est notable de constater que beaucoup de cités éducatives ont fait de l'ouverture culturelle une priorité, tant pour les enfants que leurs familles, dans le contexte de confinement et les conditions de vie particulièrement difficiles dans les quartiers.



C'est ainsi que dans la majorité des sites, les bibliothèques, médiathèques, conservatoires ou écoles de musique maintiennent des activités à distance et mettent en ligne des ressources et des activités. A titre d'exemple, à Chenôve, à Perpignan et à Saint-Fons, a été décidé l'accès gratuit à l'ensemble des ressources numériques de la médiathèque / bibliothèque. Quelques cités éducatives soulignent les initiatives culturelles avec notamment la visite de musée numérique à Chenôve ou les Micro Folies à Allonnes, et le maintien du lien éducatif avec les médiateurs de Démon (Angers). Une association culturelle propose tous les jours une activité de 30 minutes aux jeunes élèves de Montbéliard/ Béthoncourt via un live facebook.

Afin d'accompagner la continuité éducative et promouvoir l'ouverture culturelle, le ministre chargé de la Ville et du Logement, a décidé de financer une opération « 1.000 Livres pour les cités éducatives », organisée par l'association Biblioneuf, en partenariat avec les élus de Ville & Banlieues. Une dotation de 1000 livres jeunesse neufs, sélectionnée par Biblioneuf parmi les surplus d'éditeurs, permettra aux acteurs de proximité de sensibiliser les enfants de tous âges (3 à 18 ans) et leurs parents sur l'importance de la lecture et de la langue pour les apprentissages et l'ouverture culturelle.

Les 10 premières villes volontaires pour participer à cette opération sont La Seyne-sur-mer, Allonnes, Grigny,; Port-de-Bouc, Clichy-sous-Bois, Vaulx-en-Velin, adhérentes de l'association Ville & Banlieue, ainsi que Maubeuge, Renne ; Lens, Charleville-Mézières. Une deuxième vague est en cours avec les villes de Bondy, Chanteloup-les-Vignes, Chenôve, Hérouville-Saint Clair, Lormont, Saint-Etienne du Rouvray, Villiers-le-Bel, adhérentes de Ville et Banlieues, et Corbeil, Trappes, Boulogne et Saint Quentin.

#### **d. La mobilisation citoyenne**

A Paris, une plateforme est dédiée à la crise sanitaire : [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr). L'attestation de déplacement a été traduite en 16 langues par l'association Miroirs de femmes reflets sur le monde à Besançon.

A Angers, les maisons de quartier se mobilisent pour proposer des jeux en ligne, des Kits de continuité éducative sont fournis aux familles et un concours photo est organisé par le principal du collège. A la Seyne-sur-mer, l'association CODES 83 à la Seyne propose des contenus ou des fiches d'activité à transmettre (Pac'Kids). L'association La Fabulerie propose aux parents des 3 cités éducatives de Marseille des « kits créatifs » pour la maison.

Dans ce contexte, les Cités éducatives se mobilisent pour partager et communiquer, dans l'attente de la plateforme numérique en cours d'élaboration avec le réseau Canopé et les centres de ressources de la politique de la ville : à Charleville-Mézières, une page Facebook est créée « cité éducative-Ronde-couture » : <https://www.facebook.com/citeeducative.rondecouture>

A Grigny et Trappes, une newsletter des Cités Educatives a également été créée. Les Cités Educatives de Paris 19, Creil, Lens, ont également ouvert des comptes twitter.

## Les cités éducatives et le jour d'après

Les remontées de l'enquête de l'ANCT et les échanges avec les acteurs témoignent d'une situation très difficile, « à la limite de la rupture » (Clichy), qui a notamment révélé la fracture numérique, et les conséquences de la pauvreté et de la précarité sur les conditions d'éducation des enfants.

Il apparaît clairement que l'organisation compacte des cités éducatives, alors même qu'elle n'était pas encore stabilisée, a la plupart du temps facilité la **réaction rapide et collective** à ce défi sans équivalent de la continuité pédagogique et éducative. La gestion de crise a d'ailleurs souvent constitué un ferment d'unité, en constituant l'épreuve du feu de l'« équipe cité éducative ».

Sur le fond, la crise sanitaire et éducative a accéléré les initiatives des acteurs de la cité, en réponse à l'urgence, mais aussi a conforté en profondeur et durablement la **vision stratégique** autour de trois axes : la maîtrise raisonnée de l'usage du numérique, vecteur d'insertion et d'autonomie ; la reconnaissance et l'apport mutuel entre acteurs de la cité, en particulier le couple parents-enseignant dans la réussite éducative des enfants ; la recherche de l'épanouissement de l'enfant au travers des stages ou des séjours éducatifs, en appui à l'école. Ces trois axes, accélérés et confortés par la crise, sont une réponse concrète aux fondamentaux inscrits dans chaque cité éducative : conforter le rôle de l'école ; promouvoir le rôle de l'école ; ouvrir le champ des possibles.

Particulièrement frappant, les personnels **enseignants**, jusque-là encore peu associés au projet de cité éducative, faute de temps, ont pu mesurer tout l'appui que pouvait représenter un territoire mobilisé pour leur faciliter leur rôle en première ligne, à travers notamment une mobilisation plus forte de l'outil numérique. Leur engagement notoire n'a pu que conforter leur capital de confiance, et mieux faire comprendre les attendus de l'École. A l'inverse ils ont l'occasion de mieux percevoir les enjeux de la coéducation et le potentiel de la continuité éducative.

L'effort réalisé par l'Education nationale, avec l'aide des acteurs associatifs du quartier, pour établir le contact ou resserrer les liens avec les familles, a sans doute changé le **regard des familles sur l'école**. Les acteurs de l'école ont pu nouer ou renforcer des liens. Dans les cités, la crise sanitaire et sociale a accéléré la compréhension des besoins mais aussi des ressources éducatives des parents. Il reste à capitaliser sur le moyen terme un acquis de la crise.

Plus globalement on peut constater un peu partout un mouvement spontané assez inédit des acteurs locaux en **soutien de l'École**, qui s'est ensuite organisé et élargi. C'est dire l'importance que revêt l'école dans les projections des familles et des acteurs et l'importance, dans cette situation de crise, de la cohésion entre ville, éducation nationale et services préfectoraux qui ont créé la cité éducative

Tout l'enjeu sera de prolonger cet élan pour gérer la sortie de crise, et capitaliser les acquis à partir de la rentrée. Les réponses à l'enquête de l'ANCT et les échanges avec les territoires, ont par exemple fait apparaître des besoins importants, auxquels la cité éducative sera appelée à répondre, ou des suggestions pour l'après-crise.

Compte tenu des conséquences de la rupture scolaire, malgré les efforts de continuité pédagogique et éducative, les cités éducatives insistent souvent sur la **nécessité de rouvrir les écoles le plus rapidement possible** et dans des conditions de sécurité pour les enfants, les enseignants et les autres personnels (restauration, transports, périscolaire...), en s'adaptant à la situation locale.

La **gouvernance** locale doit encore être confortée, qu'il s'agisse du pilotage de la cité éducative (« troïka » équilibrée et équipe opérationnelle dédiée), de ses leviers financiers (« fonds de la cité éducative »), et sa capacité à mobiliser les forces sociales du quartier, les parents et les jeunes. De même, la coordination nationale ou régionale du programme doit faciliter la mutualisation des bonnes pratiques, au-delà des seules 80 territoires, et donner des espaces d'expérimentation aux cités éducatives volontaires.

L'enjeu de la **mobilisation citoyenne autour de l'école**, et particulièrement le partenariat avec les associations de proximité, et l'utilisation de la « réserve citoyenne » pour combler les « trous dans la raquette » dans l'accompagnement personnalisé des parcours, ou encore l'implication des parents, des citoyens, des jeunes dans le grand projet éducatif du territoire.

La nécessité de disposer d'une **approche globale des difficultés d'éducation**, incluant la question du logement, du soutien parental, de la santé, des violences familiales ou de la protection de l'enfance, jusqu'à l'aide alimentaire dans les foyers modestes, pour mobiliser toute une chaîne d'acteurs en convergence.

Le besoin de **médiation numérique**, au-delà de la question fondamentale du sous-équipement des foyers, pour réfléchir à la question des usages éducatifs et plus spécifiquement des attendus de l'École. Comment par exemple la mise en place d'**Open badges** pourrait faciliter la continuité et la valorisation des compétences des jeunes, des parents et des enseignants (Angers), ou comment structurer autour d'un lieu dédié les actions de médiation numérique (Melun).

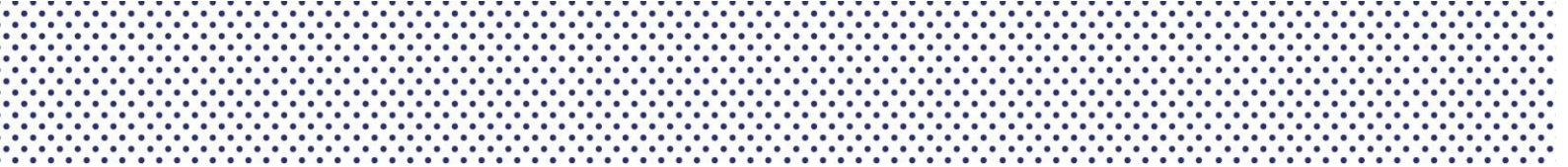
L'**inventivité des enseignants** et des autres éducateurs, mise en valeur durant la crise doit continuer à être encouragée, dans le cadre de leur liberté pédagogique en les mettant en lien avec des chercheurs ou des ressources nouvelles, avec des moyens de capitalisation et de formation adéquats (Gennevilliers).

Le déploiement d'une **offre de loisirs à forte densité éducative** pendant les vacances et le temps périscolaire, avec une dimension pédagogique conçue de manière articulée avec l'Education nationale (Toulouse).

Le **suivi des élèves « perdus de vue »** du confinement, dont les familles ou eux-mêmes n'ont pas répondu aux sollicitations de la communauté éducative, doit pouvoir constituer un objectif partagé des acteurs de la cité éducative pour les raccrocher à leur parcours scolaire (Clichy-sous-Bois, Sarcelles).

Au-delà, les **violences familiales** observées et l'**errance des jeunes en rupture** représentent des inquiétudes fortes pour les acteurs, et un sujet de mobilisation pour l'après-confinement (Le Havre, Sevran).

Enfin, dans le contexte d'un lien renforcé Ecole/Famille, l'idée d'une **contractualisation avec les parents** autour du parcours de réussite de leurs enfants est abordée. Dans le même esprit, est évoqué la perspective d'expérimenter dans les cités éducatives un « **revenu universel éducatif** » (Grigny) qui permettrait, sous la forme d'une allocation différentielle ou d'actions spécifiques de soutien contractualisées avec les parents, de mieux préserver les enfants des conséquences sur la



réussite éducative de la pauvreté de leur famille (logement, santé, suivi personnalisé, ouverture sociale et culturelle, opportunités de parcours...).

Au final, il ressort des nombreuses contributions reçues que le modèle de la cité éducative, encore balbutiant, a été jugé positivement par les acteurs. Il a largement facilité la gestion de crise et permis de multiples initiatives. Il doit désormais faire la preuve qu'il peut contribuer à combler le différentiel de réussite scolaire des enfants et des jeunes des quartiers prioritaires de la ville, en mobilisant la force d'une « alliance éducative » des parents, des enseignants, des autres professionnels du quartier ou de la ville, bénévoles, adultes ou jeunes. C'est ce que laisse augurer l'élan citoyen manifesté pendant le confinement et le soutien à ceux qui ont organisé dans des conditions difficiles la continuité pédagogique et éducative. C'est ce que laissent espérer les ambitieux projets imaginés par les acteurs des 80 cités éducatives, auxquels l'Etat et les collectivités donnent les moyens organisationnels et financiers de bâtir de véritables « territoires à haute qualité éducative ».

**Vincent Léna**

Coordonnateur national des cités éducatives